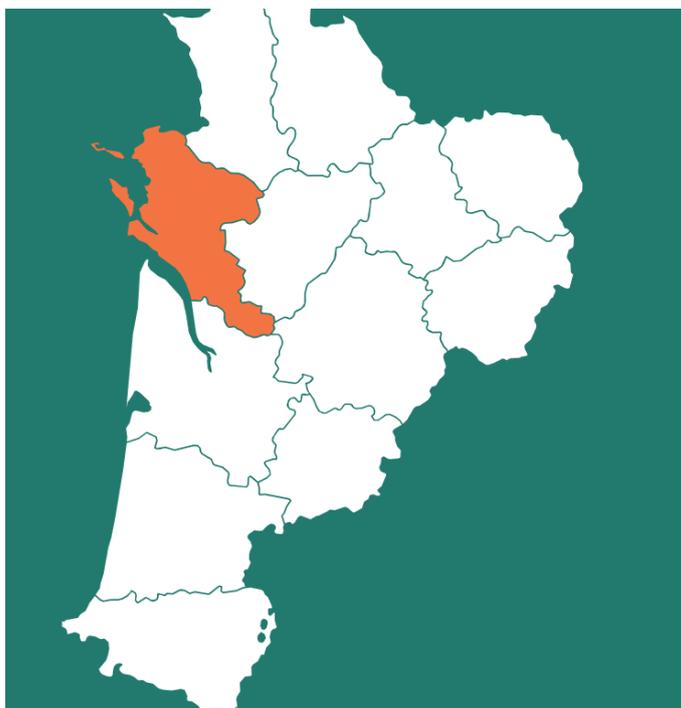




Centre Régional d'Etudes,
d'Actions et d'Informations
*en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité*



L'offre médico-sociale pour enfants, adolescents et adultes en situation de handicap Charente-Maritime



Septembre 2018

Avertissement

En 2018, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a demandé au CREAI de réaliser un **état des lieux quantitatif et qualitatif de l'offre médico-sociale à destination des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap** dans la région.

Pour cela, un questionnaire a été adressé **en mars 2018** à l'ensemble des ESMS handicap de Nouvelle-Aquitaine, **soit 1200 structures**, et obtenu un taux global de réponse de 89%.

Ce questionnaire était composé de plusieurs parties (et prérempli pour certaines données déjà connues de l'ARS) :

- L'agrément actuel tel que figurant dans FINESS, à vérifier et corriger si nécessaire,
- L'adéquation de l'agrément actuel au regard des besoins des personnes accompagnées en termes de modalités d'accueil, de type de handicap/déficience, de période d'ouverture et les évolutions nécessaires,
- Les pratiques innovantes et les projets.

Ce travail a permis d'identifier les adaptations nécessaires des réponses actuelles dans un esprit de complémentarité avec les autres réponses du territoire et d'améliorer la lisibilité de l'offre pour les personnes en situation de handicap, leurs proches et les professionnels qui les accompagnent.

Le traitement de ces données a été réalisé au niveau régional et a permis la production de 8 documents :

Pour les enfants et adolescents :

- Les ESMS pour enfants et adolescents avec une déficience intellectuelle ou avec autisme/TSA
- Les ESMS pour enfants et adolescents avec des troubles du comportement ou un handicap psychique
- Les ESMS pour enfants et adolescents avec un handicap moteur ou polyhandicap
- Les ESMS pour enfants et adolescents avec un handicap auditif et/ou visuel

Pour les adultes :

- Les ESMS d'aide par le travail et de réadaptation professionnelle pour adultes handicapés
- Les SAVS et SAMSAH
- Les établissements d'accueil non médicalisés pour personnes handicapées : foyers d'hébergement et foyers de vie/occupationnels
- Les établissements d'accueil spécialisé ou médicalisé pour adultes handicapés : MAS et FAM.

[A télécharger sur le site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et du CREAI Aquitaine](#)

Pour compléter ces approches régionales, des documents annexes présentant de façon détaillée l'offre par département (places installées par type de public et modalités d'accueil, taux d'équipement) comparée à l'offre régionale avec des éléments synthétiques sur l'adéquation de l'offre par rapport aux besoins ont été réalisés.

[A télécharger sur le site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et du CREAI Aquitaine](#)

A noter aussi qu'à la rentrée 2018 commencent 3 études régionales demandées par l'ARS au CREAI et dont les résultats seront connus d'ici la fin du 1^{er} semestre 2019. Elles portent sur :

- Les accompagnements des enfants et adolescents avec une déficience intellectuelle par les IME et les SESSAD en Nouvelle-Aquitaine
- Les parcours des travailleurs handicapés en ESAT en Nouvelle-Aquitaine
- Le passage à l'âge adulte des jeunes en situation de handicap en Nouvelle-Aquitaine.

Sommaire

L'offre médico-sociale pour enfants et adolescents en situation de handicap	5
Les IME, SESSAD et établissements expérimentaux pour enfants/adolescents avec déficience intellectuelle ou avec autisme/TSA	5
Les ITEP et les SESSAD pour enfants et adolescents avec des troubles du comportement ou un handicap psychique	7
Les IEM (instituts d'éducation motrice), les EEAP (établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés) et leurs SESSAD	8
Les IEA (institut d'éducation auditive), IEV (institut d'éducation visuelle), IES (institut d'éducation sensorielle) et leurs SESSAD	9
Récapitulatif de l'offre médico-sociale pour enfants et adolescents en situation de handicap	10
L'offre médico-sociale pour adultes en situation de handicap	11
Les établissements et services d'aide par le travail et de réadaptation professionnelle pour adultes handicapés	11
Les foyers d'hébergement et les foyers occupationnels/de vie pour adultes handicapés	12
Les maisons d'accueil spécialisées (MAS) et les foyers d'accueil médicalisé (FAM)	14
Les SAVS (services d'accompagnement à la vie sociale) et les SAMSAH (services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés)	16
Récapitulatif de l'offre médico-sociale pour adultes en situation de handicap	17

L'offre médico-sociale pour enfants et adolescents en situation de handicap

Les IME, SESSAD et établissements expérimentaux pour enfants/adolescents avec déficience intellectuelle ou avec autisme/TSA

La Charente-Maritime compte 955 places dans cette catégorie d'ESMS avec un taux d'équipement légèrement supérieur à la moyenne régionale.

Nombre de places installées selon le type de public¹ et le mode d'accueil et taux d'équipement pour 1000 habitants de moins de 20 ans

	Déficience intellectuelle		TSA		Handicap cognitif		Polyhandicap		TOTAL		Taux équipement	
	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA
IME	674	5 576	62	492		3		71	736	6142	5,5	4,7
SESSAD	147	1 831	41	406	16	92			204	2329	1,5	1,8
Placement fam spé	15	15							15	15	0,1	///
Etab expérimentaux		10		125						135		0,1
TOTAL	836	7432	103	1023	16	95	0	71	955	8621	7,1	6,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

NB : la notation /// dans les colonnes taux d'équipement signifie qu'il y a des places installées mais que le taux d'équipement est inférieur à 0,1 pour 1000 habitants.

Déficience intellectuelle : nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-internat		Placement familial		Milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA
IME	334	2216 ²	323	3 246	17	114			674	5576	5,0	4,2
SESSAD							147	1 831	147	1831	1,1	1,4
Placement fam. spé.					15	15			15	15	0,1	///
Etab expérimentaux								10		10		///
TOTAL	334	2 216	323	3246	32	129	147	1841	836	7432	6,2	5,6

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Troubles du spectre de l'autisme : nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-internat		Placement familial		Milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA
IME	28	130 ³	34	338		10		14	62	492	0,5	0,4
SESSAD							41	406	41	406	0,3	0,3
Etab expérimentaux		19		58				48		125		0,1
TOTAL	28	149	34	396	0	10	41	468	103	1023	0,8	0,8

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

A noter qu'en Charente-Maritime, outre les 103 places pour enfants avec TSA installées dans les IME et leur SESSAS, 34 autres places sont installées dans des EEAP (cf. infra).

¹ A noter : la nomenclature des déficiences mentionnées dans ce tableau et les suivants intègre les modifications apportées par l'instruction N° DGCS/2018/18 du 22 janvier 2018 relative à l'application de la nomenclature des ESSMS accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques

² Dont 4 places en accueil temporaire

³ Dont 1 place en accueil temporaire installée en Charente-Maritime

Les IME et SESSAD charentais-maritimes pour jeunes avec déficience intellectuelle ou TSA sont nombreux à identifier des besoins d'évolution de leur l'offre en particulier en ce qui concerne **les modes d'accueil**.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les IME et leur SESSAD

	Charente-Maritime Effectif ESMS répondants = 14	Nouvelle-Aquitaine Effectif ESMS répondants = 180
Nécessité de faire évoluer l'agrément	12 (86%)	65%
<i>Modes d'accueil</i>	11 (79%)	59%
<i>Public accompagné</i>	6 (43%)	41%
<i>Plages d'ouverture</i>	4 (29%)	31%

Sources : Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

L'enquête conduite en mars 2018 auprès de l'ensemble des ESMS du champ handicap en Nouvelle-Aquitaine comportait une question concernant l'adéquation de l'agrément actuel au regard des besoins des personnes accompagnées en termes de modalités d'accueil, de type de handicap/déficience et de plages d'ouverture.

Les rapports régionaux par catégorie d'ESMS (cf. avertissement au début de ce document) décrivent les problématiques rencontrées et la nature des évolutions jugées nécessaires. Les documents départementaux mentionnent uniquement la part d'ESMS répondants concernés.

Les ITEP et SESSAD pour enfants et adolescents avec des troubles du comportement ou un handicap psychique

La Charente-Maritime compte 246 places dans cette catégorie d'ESMS avec un taux d'équipement inférieur à la moyenne régionale.

Nombre de places installées selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de moins de 20 ans

	Diff. psychologiques avec tr. du comportement		Handicap psychique		Déficience intellectuelle		TOTAL		Taux équipement	
	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA
ITEP	152	2308				12	152	2320	1,1	1,8
SESSAD	94	961		48			94	1009	0,7	0,8
Placement fam. spé		10						10		///
TOTAL	246	3279	0	48	0	12	246	3339	1,8	2,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-internat		Placement familial		Milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA
ITEP	102	1113 ⁴	49	1102 ⁵	1	50		55	152	2320	1,1	1,8
SESSAD							94	1009	94	1009	0,7	0,8
Placement fam. spé						10				10		///
TOTAL	102	1113	49	1102	1	60	94	1064	246	3339	1,8	2,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Les ITEP et SESSAD de Charente-Maritime estiment que leur offre actuelle est adaptée en termes qualitatifs aux besoins des jeunes qui leur sont adressés.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les ITEP et leur SESSAD

	Charente-Maritime Effectif ESMS répondants =5	Nouvelle-Aquitaine Effectif ESMS répondants = 99
Nécessité de faire évoluer l'agrément	0	58%
Modes d'accueil		45%
Public accompagné		25%
Plages d'ouverture		27%

Sources : Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

⁴ Dont 10 places dans un foyer d'hébergement pour enfants handicapés avec un agrément difficultés psychologiques avec troubles du comportement et 13 places d'accueil temporaire

⁵ Dont 5 places d'accueil temporaire dont 2 installées en Charente-Maritime.

Les IEM (instituts d'éducation motrice), les EEAP (établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés) et leurs SESSAD

La Charente-Maritime compte 174 places dans cette catégorie d'ESMS avec un taux d'équipement un peu inférieur à la moyenne régionale, en particulier pour le handicap moteur.

Nombre de places installées selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de moins de 20 ans

	Handicap moteur		polyhandicap		Cérébrolésés		TSA		TOTAL		Taux équipement	
	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA
IEM		641		113		28				680		0,5
EEAP	16	16	74	489			34	37	124	542	0,9	0,4
SESSAD	50	547		56		2			50	605	0,4	0,5
TOTAL	66	1204	74	658	0	30	34	37	174	1929	1,3	1,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Handicap moteur : Nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-internat		Prestations en milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA
IEM		371 ⁶		270				641		0,5
EEAP	14	14 ⁷	2	2			16	16	0,1	///
SESSAD					50	547	50	547	0,4	0,4
TOTAL	14	385	2	272	50	547	66	1204	0,5	0,9

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Polyhandicap : Nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-internat		Prestations en milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA
IEM		26		87				113		0,1
EEAP	60	253 ⁸	14	236 ⁹			74	489	0,6	0,4
SESSAD						56		56		///
TOTAL	60	279	14	323	0	56	74	658	0,6	0,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Quelques aménagements de l'offre médico-sociale de Charente-Maritime pour les enfants avec handicap moteur ou polyhandicap sont souhaités.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les IEM, EEAP et leur SESSAD

	Charente-Maritime Effectif ESMS répondants = 3	Nouvelle-Aquitaine Effectif ESMS répondants = 58
Nécessité de faire évoluer l'agrément	2 (66%)	72%
Modes d'accueil	1 (33%)	51%
Public accompagné	1 (33%)	41%
Plages d'ouverture	1 (33%)	32%

Sources : Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

⁶ Dont 69 places d'accueil temporaire

⁷ Dont 2 places installées en accueil temporaire

⁸ Dont 5 places installées en accueil temporaire

⁹ Dont 2 places installées en accueil temporaire

Les IEA (institut d'éducation auditive), IEV (institut d'éducation visuelle), IES (institut d'éducation sensorielle) et leurs SESSAD

La Charente-Maritime compte 46 places dans cette catégorie d'ESMS, toutes en SESSAD, avec un taux d'équipement inférieur à la moyenne régionale.

Déficiência auditive : nombre de places installées selon le mode d'accueil et taux d'équipement pour 1000 habitants de moins de 20 ans

	Internat		Semi-externat		Prestations en milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA
IEA		116		148				264		0,2
SESSAD					32	492	32	492	0,2	0,4
TOTAL	0	116	0	148	32	492	32	756	0,2	0,6

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREA

NB : Parmi les 28 places en SESSAD pour déficiência auditive, 8 concernent un SESSAD de 32 places implanté dans la Vienne (Diapasom) mais intervenant sur 4 départements : la Charente, la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres et la Vienne. Ces 32 places ont donc été réparties sur ces départements dans ces tableaux afin de donner une vue de l'offre la plus proche possible de la réalité.

Déficiência visuelle : nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-externat		Prestations en milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA
IEV		99		16				115		0,1
SESSAD					16	236	16	236	0,1	0,2
TOTAL	0	99	0	16	16	236	16	351	0,1	0,3

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREA

Surdicécité : nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-externat		Prestations en milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA
IES		24						24		///
SESSAD										
TOTAL	0	24	0	0	0	0	0	24		///

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREA

Les caractéristiques de l'offre médico-sociale de Charente-Maritime pour les enfants avec une déficiência sensorielle semblent d'un point de vue qualitatif en adéquation avec les besoins observés.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les IEA, IEV et leur SESSAD

	Charente-Maritime Effectif ESMS répondants = 1	Nouvelle-Aquitaine Effectif ESMS répondants = 29
Nécessité de faire évoluer l'agrément	0	67%
Modes d'accueil		29%
Public accompagné		52%
Plages d'ouverture		32%

Sources : Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREA

Récapitulatif de l'offre médico-sociale pour enfants et adolescents en situation de handicap

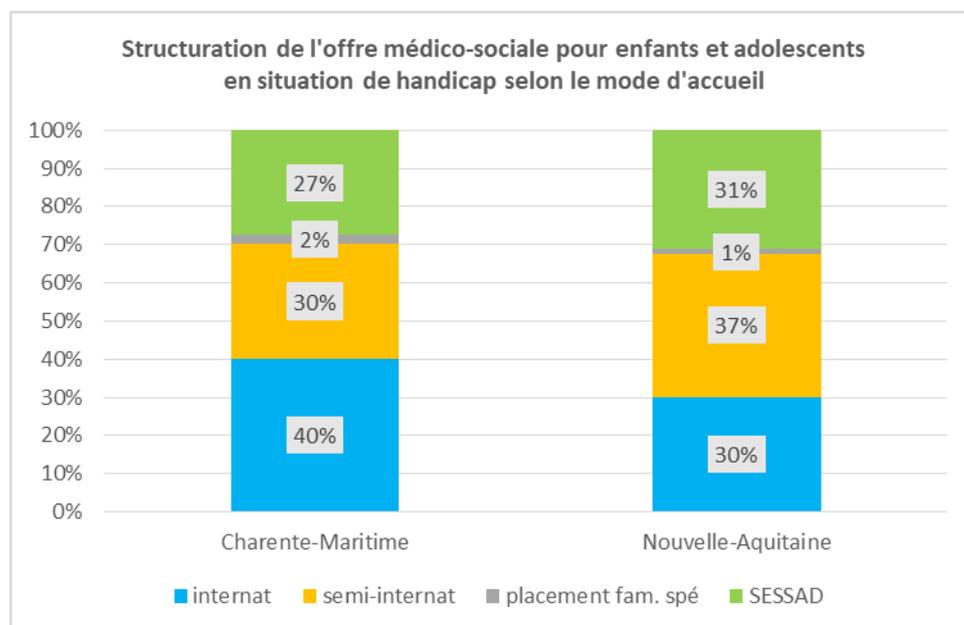
La Charente-Maritime dispose au total de 1415 places pour enfants et adolescents en situation de handicap avec un taux d'équipement légèrement inférieur à la moyenne régionale.

Nombre total de places installées selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de moins de 20 ans

	Nombre de places installées		Taux d'équipement	
	17	NA	17	NA
Déficience intellectuelle	836	7444	6,2	5,6
Handicap cognitif spécifique	16	95	0,1	0,1
TSA	137	1060	1,0	0,8
Diff. psychologiques avec tr. comportement	246	3279	1,8	2,5
Handicap psychique		48		///
Déficience motrice	66	1204	0,5	0,9
Polyhandicap	74	729	0,6	0,6
Cérébrolésés		30		///
Déficience auditive	24	814	0,2	0,6
Déficience visuelle	16	341	0,1	0,3
Surdicécité		24		///
Tous types de déficiences		36		///
TOTAL	1415	15104	10,6	11,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

En Charente-Maritime, la part de l'offre en internat dans les ESMS pour enfants et adolescents en situation de handicap est plus importante qu'en moyenne régionale (40% contre 30%).



Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

L'offre médico-sociale pour adultes en situation de handicap

Les établissements et services d'aide par le travail et de réadaptation professionnelle pour adultes handicapés

La Charente-Maritime compte 1246 places en ESAT avec un taux d'équipement proche de la moyenne régionale mais n'a, par contre, aucune offre en matière de réadaptation professionnelle.

Nombre de places installées en ESAT selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

	Nombre de places		Taux d'équipement	
	17	NA	17	NA
Déficience intellectuelle	971	7783	3,3	2,7
TSA ¹⁰	9	15	///	///
Handicap psychique	173	806	0,6	0,3
Déficience motrice	16	57	0,1	///
Cérébrolésés		95		///
Déficience auditive	16	64	0,1	///
Déficience visuelle	16	96	0,1	///
Surdicécité		31		///
Tous types de déficiences	45	2664	0,2	0,9
TOTAL	1246	11611	4,3	4,0

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Nombre de places installées en CRP-CPO-UEROS¹¹ selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

	Nombre de places		Taux équipement	
	17	NA	17	NA
Handicap psychique		57		///
Déficience motrice		180		0,1
Cérébrolésés		36		///
Déficience visuelle		65		///
Tous types de déficiences		1206		0,4
TOTAL	0	1544		0,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Le tiers des ESAT de Charente-Maritime ont noté des besoins d'adaptation de leur offre d'accompagnement en termes de modes d'accueil et de prise en compte de nouveaux publics.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les ESAT et CRP-CPO

	Charente-Maritime		Nouvelle-Aquitaine	
	Effectif ESMS répondants = 21		Effectif ESMS répondants = 140	
	ESAT		ESAT	CRP-CPO
Nécessité de faire évoluer l'agrément	7 (33%)		47%	50%
Modes d'accueil	3 (14%)		26%	45%
Public accompagné	7 (33%)		45%	20%
Plages d'ouverture	1 (5%)		7%	10%

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

¹⁰ Troubles du spectre de l'autisme

¹¹ Centre de réadaptation professionnelle – centre de préorientation – unité d'évaluation, de réentrainement social et/ou professionnelle

Les foyers d'hébergement et les foyers occupationnels/de vie pour adultes handicapés

Avec 385 places en foyer d'hébergement et 784 en foyer occupationnel/de vie, la Charente-Maritime détient un taux d'équipement supérieur à la moyenne régionale en FO/FV mais un peu moindre en FH.

Nombre de places installées en foyer d'hébergement et foyer occupationnel/de vie selon le type de public et le mode d'accueil et taux d'équipement pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

	FH ¹²				FO/FV ¹³						Taux équipement					
	Accueil de jour		Internat		TOTAL FH		Accueil de jour		Internat		TOTAL FO/FV		FH		FO/FV	
	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA
Déf. intellectuelle		22	302	3011	302	3033	46	826	197	2777	243	3603	1,0	1,1	0,8	1,3
TSA ¹⁴			8	11	8	11	3	3	11	41	14	44	///	///	///	///
Handicap psychique				394		394	30	127	131	359	161	486		0,1	0,6	0,2
Déficience motrice				54		54		72		161		233		///		0,1
Polyhandicap								17		70		87				///
Cérébrolésés								20		44		64				///
Déficience auditive								10		60		70				///
Déficience visuelle								0	32	42	32	42			0,1	///
Surdicécité				68		68		4		59		63		///		///
Pers. Hand. âgées		7		74		81		9		268		277		///		0,1
Tous types de déf.			75	611	75	611	34	141	300	545	334	686	0,3	0,2	1,2	0,2
TOTAL	0	29	385	4323	385	4352	113	1229	671	4426	784	5655	1,3	1,5	2,7	2,0

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREA

Répartition des places d'accueil temporaire¹⁵ selon le public et le mode d'accueil¹⁶

	FH				FO/FV				TOTAL	
	en accueil de jour		en internat		en accueil de jour		en internat			
	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA
Déficience intellectuelle		16	2	24		5	5	72	7	117
Handicap psychique				1		1	1	6	1	8
Déficience motrice				1				5		6
Cérébrolésés								5		5
Déficience auditive								3		3
Surdicécité		7		1				2		10
Pers. handicapées âgées								7		7
Tous types de déficiences				3				4	1	4
TOTAL	0	23	2	30	0	6	10	111	12	170

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREA

¹² Y compris les places installées dans les foyers polyvalents ayant une activité de foyers d'hébergement

¹³ Y compris les places installées dans les foyers polyvalents et les places en établissements expérimentaux pour adultes handicapés ayant une activité occupationnelle

¹⁴ Troubles du spectre de l'autisme

¹⁵ L'accueil temporaire mentionné s'adresse aux personnes handicapées de tous âges et est organisé pour une durée limitée, le cas échéant sur un mode séquentiel, à temps complet ou partiel, y compris en accueil de jour.

¹⁶ Les places figurant dans ce tableau sont incluses dans le 1^{er} tableau

Diversification des modes d'accueil en FH et FO/FV : accueil de jour et accueil temporaire

	FH		FO/FV	
	17	NA	17	NA
Part des places en accueil de jour	0	< 1%	14%	22%
Part des places en accueil temporaire	<1%	<1%	2%	2%

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Les foyers d'hébergement et occupationnels/de vie de Charente-Maritime identifient moins de besoins d'adaptations de leur offre qu'en moyenne au niveau régional. Toutefois, des évolutions sont fréquemment souhaitées au niveau des modes d'accueil.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les FH et FO/FV

	Charente-Maritime Effectif ESMS répondants = 32	Nouvelle-Aquitaine Effectif ESMS répondants = 264
Nécessité de faire évoluer l'agrément	12 (37%)	64%
<i>Modes d'accueil</i>	11 (34%)	58%
<i>Public accompagné</i>	4 (12%)	36%
<i>Plages d'ouverture</i>	1 (3%)	1%

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Les maisons d'accueil spécialisées (MAS) et les foyers d'accueil médicalisé (FAM)

Avec 212 places installées en FAM et 230 en MAS, la Charente-Maritime dispose d'un taux d'équipement inférieur à la moyenne régionale.

Nombre de places installées en FAM et MAS selon le type de public et le mode d'accueil et taux d'équipement pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

	FAM				TOTAL FAM		MAS				TOTAL MAS		Taux équipement			
	Accueil de jour		Internat				Accueil de jour		Internat				FAM		MAS	
	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA
Déficiência intellectuelle		23	48	737	48	760		18		306		324	0,2	0,3		0,1
Handicap cognitif								10		50		60				///
TSA ¹⁷		1		191		192	6	26	27	247	33	276		0,1	0,1	0,1
Handicap psychique		8	27	350	27	358		12		190		202	0,1	0,1		0,1
Déficiência motrice		18		310		328		4		52		56		0,1		///
Polyhandicap	5	30	90	439	95	469	10	113	187	1826	197	1941	0,3	0,2	0,7	0,7
Cérébrolésés	6	9	15	121	21	130		8		110		118	0,1	///		///
Déficiência auditive				36		36								///		
Déficiência visuelle			10	10	10	10							///	///		
Surdicécité				44		44								///		
Pers. Hand. âgées		4		108		112								///		
Tous types de déf.		13	11	258	11	271		11		34		45		0,1		///
TOTAL	11	106	201	2604	212	2710	16	202	214	2815	230	3017	0,7	0,9	0,8	1,1

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Répartition des places d'accueil temporaire¹⁸ en FAM et MAS selon le public et le mode d'accueil¹⁹

	FAM		MAS				TOTAL	
	en internat		En accueil de jour		En internat			
	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA
Déf. intellectuelle		14				5		19
TSA		1	3	3	4	17	7	21
Handicap psychique	5	15				6	5	21
Déf. motrice		6				2		8
Polyhandicap	4	13		2	9	37	13	52
Cérébrolésés		2				8		10
Déf. auditive		3						3
Pers. Hand. âgées		4						4
Tous types de déficiences		6		0		3		9
TOTAL	9	64	3	5	13	78	25	147

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

¹⁷ Troubles du spectre de l'autisme

¹⁸ L'accueil temporaire mentionné s'adresse aux personnes handicapées de tous âges et est organisé pour une durée limitée, le cas échéant sur un mode séquentiel, à temps complet ou partiel, y compris en accueil de jour.

¹⁹ Les places figurant dans ce tableau sont incluses dans le 1^{er} tableau

Diversification des modes d'accueil en FAM et MAS : accueil de jour et accueil temporaire

	FAM		MAS	
	17	NA	17	NA
Part des places en accueil de jour	5%	7%	7%	4%
Part des places en accueil temporaire	4%	2%	7%	3%

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

L'offre actuelle des FAM et MAS de Charente-Maritime est globalement jugée bien adaptée par rapport aux besoins en termes qualitatifs. Seuls un tiers de ces ESMS note quelques besoins d'évolution.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les FAM et les MAS

	Charente-Maritime	Nouvelle-Aquitaine
	Effectif ESMS répondants = 15	Effectif ESMS répondants = 132
Nécessité de faire évoluer l'agrément	5 (33%)	58%
<i>Modes d'accueil</i>	4 (27%)	55%
<i>Public accompagné</i>	3 (20%)	30%
<i>Plages d'ouverture</i>	-	-

Sources : Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Les SAVS (services d'accompagnement à la vie sociale) et les SAMSAH (services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés)

La Charente-Maritime dispose de 446 places en SAVS et de 121 places en SAMSAH et peut se prévaloir de taux d'équipements pour ces deux catégories de dispositif équivalents à la moyenne régionale.

Nombre de places installées selon le type de public en SAVS, SAMSAH²⁰ selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

	SAVS		SAMSAH		TOTAL		Taux équipement SAVS et assimilés		Taux équipement SAMSAH et assimilés	
	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA	17	NA
Déficience intellectuelle	243	1942		10	243	1952	0,8	0,7		///
TSA	8	8		49	8	57	///	///		///
Handicap psychique	79	288	83	497	162	785	0,3	0,1	0,3	0,2
Déficience motrice	46	540	10	234	56	774	0,2	0,2	///	0,1
Polyhandicap			28	28	28	28			0,1	///
Cérébrolésés		37		206	0	243		///		0,1
Déficience auditive		121		15	0	136		///		///
Déficience visuelle		136		15	0	151		///		///
Surdicécité	10	46			10	46	///	///		
Pers. Hand. âgées		50			0	50		///		
Tous types de déficiences	60	1748		127	60	1875	0,2	0,6		///
TOTAL	446	4916	121	1181	567	6097	1,5	1,7	0,4	0,4

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

En termes qualitatifs, les besoins d'évolution de l'offre des SAVS et des SAMSAH de Charente-Maritime sont moins marqués qu'au niveau régional.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les SAVS et SAMSAH

	Charente-Maritime Effectif ESMS répondants = 17	Nouvelle-Aquitaine Effectif ESMS répondants = 136
Nécessité de faire évoluer l'agrément	5 (29%)	50%
Modes d'accueil	3 (18%)	32%
Public accompagné	3 (18%)	30%
Plages d'ouverture	1 (6%)	12%

Sources : Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

²⁰ et établissements expérimentaux assimilés

Récapitulatif de l'offre pour adultes en situation de handicap (hors ESAT et CRP)

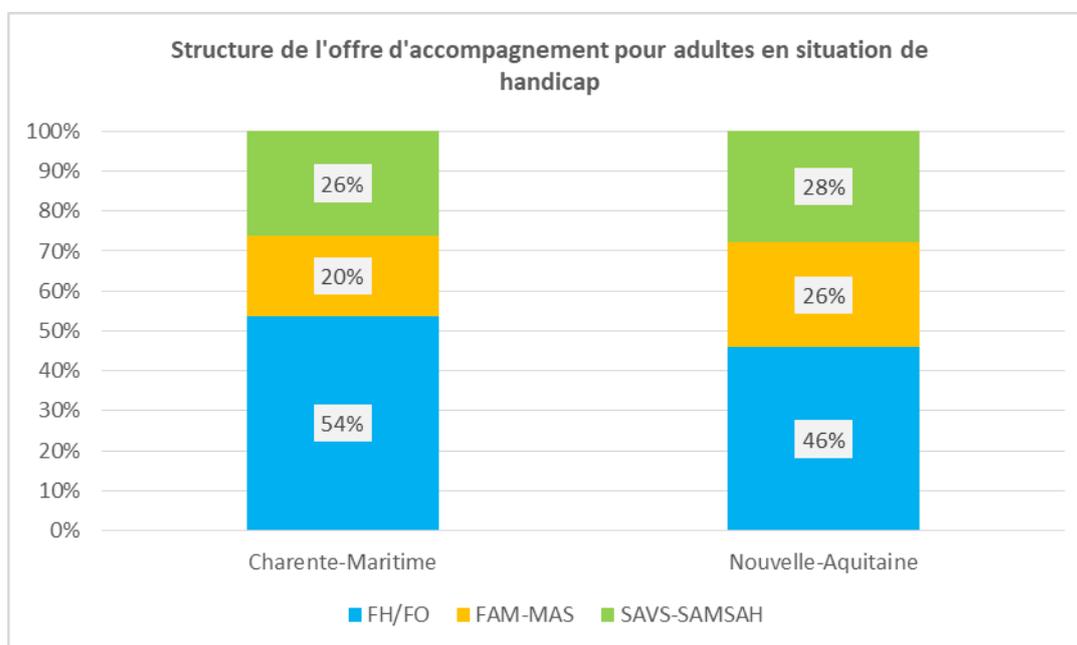
La Charente-Maritime dispose au total de 2178 places pour adultes en situation de handicap avec un taux d'équipement globalement équivalent à la moyenne régionale.

Nombre total de places installées selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

	Nombre de places installées		Taux d'équipement	
	17	NA	17	NA
Déficience intellectuelle	836	9772	2,9	3,4
Handicap cognitif spécifique		60		///
TSA	63	580	0,2	0,2
Handicap psychique	350	2225	1,2	0,8
Déficience motrice	56	1445	0,2	0,5
Polyhandicap	320	2521	1,1	0,9
Cérébrolésés	21	555	0,1	0,2
Déficience auditive		242		0,1
Déficience visuelle	42	203	0,1	0,1
Surdicécité	10	221	///	0,1
Pers. Hand. âgées		520		0,2
Tous types de déficiences	480	3488	1,7	1,2
TOTAL	2178	21827	7,5	7,6

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

En Charente-Maritime, la part de l'offre des foyers non médicalisés (FH et FO/FV) dans l'équipement médico-social pour adultes handicapés est plus importante qu'au niveau régional.



Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI



Espace Rodesse
103ter rue Belleville – CS 81487
33063 Bordeaux Cedex
info@creai-aquitaine.org
www.creai-aquitaine.org